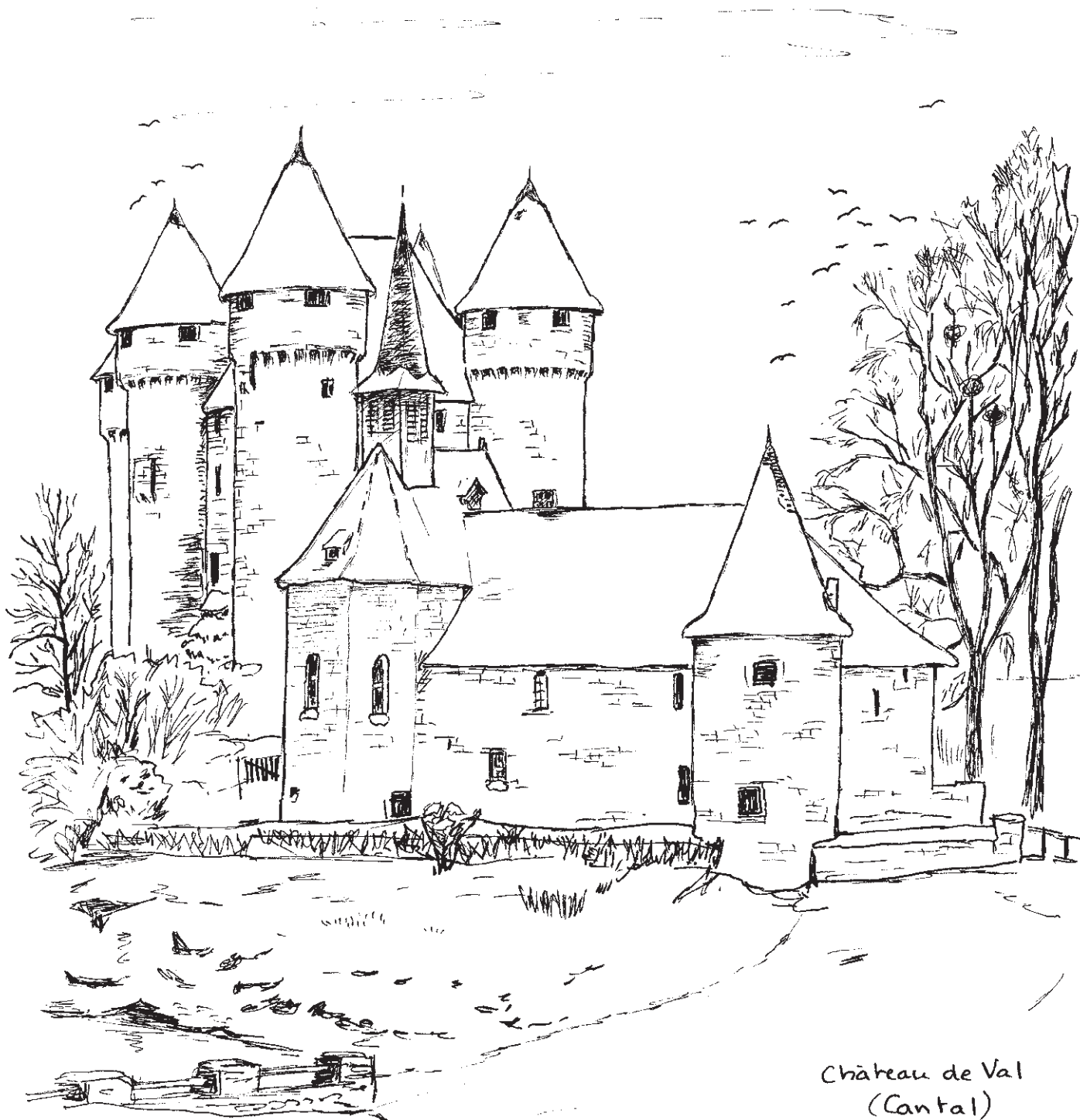


Ergersheim Info

Mars / Avril 2017



Château de Val
(Cantal)

EBulot
fév. 2017



Joyeuses Pâques

INFORMATIONS UTILES

Dr. Lausecker :
03 88 38 49 38

Pharmacie :
03 88 49 88 44

NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE

Urgence européen : 112, SAMU : 15,
Police Secours : 17, Sapeurs-pompiers : 18,

Numéro pour les personnes avec
des difficultés à entendre ou à parler : 114

SOMMAIRE

INFORMATIONS DIVERSES	2
SOMMAIRE	3
VIE COMMUNALE	4
VIE SCOLAIRE	13
BIBLIOTHÈQUE	14
VIE ASSOCIATIVE	15
PETITES ANNONCES	20
VIE LOCALE	23
COMMUNIQUÉS	24
BULLETTIN PAROISSIAL	28

MAIRIE D'ERGERSHEIM

Place de la Mairie - 67120 ERGERSHEIM

Tél. : 03 88 38 10 43 - mairie.ergersheim@numericable.fr

Site : www.mairie-ergersheim.fr

Horaires d'ouverture au public

Mardi de 08h30 à 12h00, Jeudi de 17h00 à 19h00

Vendredi de 08h30 à 12h00

PERMANENCE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Le jeudi soir de 18h00 à 19h00 et sur rendez-vous.

COLLECTE SÉLECTIVE

Papier, carton
et emballages en plastique
seront ramassés

le vendredi **17 mars** 2017
et le samedi **22 avril** 2017.



DON DU SANG

La prochaine collecte de sang organisée
par l'Etablissement Français du Sang de Strasbourg (EFS) aura lieu

le Mercredi 22 Mars 2017 de 17h00 à 20h00
à la salle polyvalente,
de Ergersheim.

Une collation est offerte par l'Amicale.

RECENSEMENT CITOYEN

Les jeunes gens et jeunes femmes,
de nationalité française,
domiciliés à Ergersheim,
qui atteindront
l'âge de 16 ans, durant la période
du 1^{er} Mars au 30 avril 2017,
ont l'obligation de se faire recenser
en Mairie, entre la date
de leur 16^{ème} anniversaire
et la fin du 3^{ème} mois qui suit.

www.defense.gouv.fr/jdc

**Recensez-vous
en mairie**

**BIENTÔT
16 ANS**

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

QUELQUES PHOTOS DE LA CÉRÉMONIE DES VOEUX 2017



UN PANNEAU DANS VOTRE COMMUNE :

L'Office de Tourisme de la Région de Molsheim-Mutzig a le plaisir de vous annoncer la mise en place de 23 panneaux d'information à destination des touristes. Conscient de l'importance que peut prendre la fréquentation touristique au sein de la Région de Molsheim-Mutzig, nous avons à cœur de contribuer au développement du tourisme et à la mise en place d'infrastructures destinées à améliorer l'accueil des visiteurs. Nous sommes particulièrement attentifs à la présence d'informations et à la répartition des flux touristiques entre les différentes communes (Faire en sorte de rediriger les touristes vers les destinations moins connues, les communes plus discrètes...).

C'est pourquoi, dès 2014, un projet soutenu par la Communauté de Communes a vu la création, au sein de la Région de Molsheim-Mutzig, de panneaux, concernant le patrimoine et le tourisme actif (randonnées, vélo...), répartis sur les 18 communes. L'objectif était de résoudre deux éléments problématiques : l'accès à l'information au sein de la commune, elle-même, et l'accès à l'information sur les sites à visiter aux alentours.

En octobre 2016, tous les panneaux étaient en place, fin prêts pour la saison 2017 ! Nous vous invitons à découvrir celui de votre commune qui se situe : le long de la RD 30, sur la piste cyclable au niveau du parking à côté du terrain de Basket.



Madagascar "la grande île"

Madagascar est la cinquième île du monde par la taille, grande comme la France et la Belgique réunies. La majorité des 16 millions de Malgaches vit dans les campagnes. Le pays est l'un des plus pauvres de la planète. L'espérance moyenne de vie n'est que de 57 ans contre 75 ans pour la France.

VENTE DE PRIMEVERES A ERGERSHEIM POUR LES ENFANTS DE MADAGASCAR

Vente à domicile de primevères
le samedi 11 mars 2017.

Prix de la primevère : 2€

Le bénéfice de cette vente permettra de soutenir la mission des Sœurs de la Providence de St. Jean de Bassel auprès des enfants de la rue, «Les Enfants de la Providence»

*Merci pour ce geste
de solidarité*





Le recensement de la commune est terminé. Je tiens à remercier toute la population qui s'est mobilisée ainsi que nos trois agents recenseur. Grâce à vous tous, l'enquête a pu se réaliser dans de très bonnes conditions. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés du résultat. Rendez-vous est pris pour 2022 !

Le Maire

JOURNEE CITOYENNE



Une journée citoyenne sera organisée par la Commune d'Ergersheim en mai 2017.

Vous trouverez toutes les informations pratiques (date, horaires, travaux proposés, inscription,...) dans le prochain bulletin communal, édition de mai-juin 2017.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS «OSTERPUTZ»

Une journée de nettoyage du ban communal est organisée par la Commune d'Ergersheim :

le samedi 18 mars 2017 de 9h00 à 12h00.

Les parents et enfants qui souhaitent participer à cette action en faveur de l'environnement sont invités à retrouver les membres du Conseil municipal **le samedi 18 mars 2017 à 9h00 dans la cour de l'école.**

Les participants seront répartis en plusieurs équipes.
Il sera nécessaire de porter de bonnes chaussures de marche, voire des bottes.

La commune met à disposition les gants et sacs poubelle en plastique.
A l'issue du circuit, tous les participants à cette opération seront conviés à une collation apéritive dans la cour de l'école.



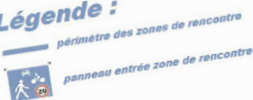
La municipalité remercie d'avance tous les bénévoles qui s'investiront avec elle lors de cette journée de nettoyage de printemps.

ERGERSHEIM

ZONES DE RENCONTRE



Légende :



CREATION DE ZONES DE RENCONTRE

En agglomération, les zones de rencontre cherchent à faire cohabiter de manière apaisée dans un même espace les piétons et les véhicules. Elles existent depuis plusieurs années en Suisse et en Belgique ; le décret n° 2008-754 du 30 juillet 2008 a introduit les zones de rencontre dans le droit français.

La commune d'Ergersheim a décidé de mettre en place plusieurs zones de rencontre pour la sécurité des usagers des voies concernées :

- | | |
|-----------------------|--------------------------|
| - rue des Roses, | - Impasse des Canaux, |
| - rue des Violettes, | - rue du Kefferberg, |
| - rue des Lilas, | - rue des Petits Champs, |
| - rue des Iris, | - rue Kleinfeld, |
| - rue de la Tuilerie, | - rue Neumatt, |
| - rue de l'Ecluse, | - rue de l'Ecole, |
| - rue des Roseaux, | - Clos des Jardins. |
| - rue des Bateliers, | |



Vous trouverez les arrêtés municipaux ainsi que le plan des zones ci-après.

Qu'est-ce qu'une zone de rencontre ?

« Section ou ensemble de sections de voies en agglomération constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée **sans y stationner** et bénéficient de la priorité sur les véhicules. **La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h**. Toutes les chaussées sont à **double sens pour les cyclistes**, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable. »
(article R 110-2 du code de la route).

L'essentiel à retenir sur la zone de rencontre :

- Les piétons peuvent circuler sur la chaussée et ont la priorité sur les véhicules
- Tous les véhicules peuvent y circuler (voiture, vélo,...), mais ceux motorisés ne peuvent excéder une vitesse de 20 km/h
- Le stationnement et l'arrêt des véhicules motorisés ne sont possibles que sur les espaces aménagés à cet effet
- Le double-sens cyclable est instauré dans les voies à sens unique (sauf dispositions contraires).



ARRETE MUNICIPAL PERMANENT relatif à la délimitation du périmètre de la zone de rencontre 10-2017

LE MAIRE D'ERGERSHEIM

VU le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2213-1 à L2213-6;

VU le code de la route, et notamment ses articles R110-2, R411-3-1 et R411-25;

VU l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et autoroutes modifié, et l'instruction interministérielle de la signalisation routière approuvée par l'arrêté du 7 juin 1977;

Considérant que toutes dispositions doivent être prises au sein même de l'agglomération pour faciliter la cohabitation et le déplacement des piétons et des véhicules dans les meilleures conditions et en toute sécurité, et que la création d'une zone de rencontre permettrait d'assurer un partage de la rue équitable pour tous, il y a lieu de réduire la vitesse de tous les véhicules et de prendre des mesures en matière de circulation.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Des zones de rencontre telle que définie à l'article R110-2 du code de la route sont créées selon le plan ci-annexé.

ARTICLE 2 : Les prescriptions et aménagements suivants seront appliqués et réalisés :

- La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h, sur l'ensemble des Zones de Rencontre.
- Les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules.

ARTICLE 3 : Conformément à l'article R.411-25 du Code de la Route, ces dispositions entreront en vigueur dès la mise en place de la signalisation prévue par l'arrêté interministériel du 24 Novembre 1967 précité. La constatation de l'aménagement cohérent et de la mise en place de la signalisation fera l'objet d'un prochain arrêté.

ARTICLE 4 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 5 : Le Maire de la commune d'Ergersheim et le Commandant du Groupement de Gendarmerie de Molsheim, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- M. le Directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours,
- Monsieur le Chef de Section des Sapeurs-Pompiers d'Ergersheim/Dachstein,
- Monsieur le responsable de l'Unité Territoriale et du Centre Technique Routier de Molsheim,
- Monsieur le Président du SELECT'OM,
- l'affichage.

Fait à Ergersheim, le 13 février 2017

**Le Maire,
Maxime BRAND**



Le Maire,

- *Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte*
- *informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.*



ARRETE MUNICIPAL PERMANENT constatant la mise en place de la signalisation des zones de rencontre 11-2017

LE MAIRE D'ERGERSHEIM

VU le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2213-1 à L2213-6 ;

VU le code de la route, et notamment ses articles R110-2, R411-3-1 et R411-25 ;

VU l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et autoroutes modifié, et l'instruction interministérielle de la signalisation routière approuvée par l'arrêté du 7 juin 1977 ;

VU l'arrêté municipal n°10-2017 en date du 13 février 2017 relatif à la délimitation du périmètre des zones de rencontre ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Dans le périmètre défini à l'article 1 de l'arrêté n° 10-2017 sus-visé la signalisation verticale a été mise en place par l'implantation de panneaux "entrée dans une zone de rencontre" et "sortie d'une zone de rencontre".

ARTICLE 2 : Les règles de circulation définies à l'article R110-2 du Code de la Route sont applicables à compter de la publication du présent arrêté.

ARTICLE 3 : Le Maire de la commune d'Ergersheim et le Commandant du Groupement de Gendarmerie de Molsheim, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- M. le Directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours,
- Monsieur le Chef de Section des Sapeurs-Pompiers d'Ergersheim/Dachstein,
- Monsieur le responsable de l'Unité Territoriale et du Centre Technique Routier de Molsheim,
- Monsieur le Président du SELECT'OM,
- l'affichage.

Fait à Ergersheim, le 15 février 2017



Le Maire,
Maxime BRAND

Le Maire,

- *Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte*
- *informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.*

ECOLE PRIMAIRE D'ERGERSHEIM

2, rue de l'Ecole - 67120 ERGERSHEIM
03 69 81 57 53 - ecole.ergersheim@gmail.com

Inscriptions à l'école d'Ergersheim pour la rentrée 2017

Le Lundi 27 mars 2017 de 13 h à 16h30.

Le Lundi 3 avril 2017 de 13 h à 16h30.

Sur rendez-vous en cas d'impossibilité
à ces deux dates.

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez inscrire votre enfant à l'Ecole d'Ergersheim à la prochaine rentrée.

- Si vous êtes inscrits en mairie, les documents relatifs à l'inscription des enfants nés en 2014 seront envoyés au domicile des parents fin mars. Pour les autres, merci de contacter la directrice de l'école.
- Si vous n'êtes pas inscrits en mairie, faites-le au plus vite.
- Retour des documents complétés et pièces complémentaires :
 1. La fiche d'inscription jointe au courrier, dûment complétée,
 2. Le livret de famille,
 3. Un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge,
 4. Le certificat de radiation pour les enfants ayant été scolarisés dans une autre école en 2016-2017.

Si vous avez l'intention d'inscrire votre enfant dans une autre école, merci de le signaler, par mail ou par téléphone.

Mme Schall, Directrice



L'accueil d'Ergersheim fonctionnera l'année prochaine sur le même modèle que cette année : accueil du midi et du soir pour les enfants de l'école maternelle et de l'école primaire.

Un accueil des mercredis à nouveau proposé, sous réserve d'un nombre d'inscrits suffisant, avec une formule midi et une autre formule midi + après-midi.

Les bulletins d'inscription seront disponibles à partir de la première semaine de juin 2017, auprès de la directrice du périscolaire : Océane RIEBEL.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à consulter cette adresse : <http://ligue67.iloise.net/ergersheim.html>
ou à nous contacter : m.massiere@laligue67.org

BIBLIOTHEQUE

Pour le mois de mars, la bibliothèque vous propose de découvrir les nouvelles acquisitions de romans qui font l'actualité littéraire.

Elena FERRANTE - *L'amie prodigieuse T.1, L'amie prodigieuse T.2, Celle qui fuit et celle qui reste T.3.*

Cette saga, qui commence dans les années 50, nous raconte les vies d'Elena et Lila dans un quartier pauvre de Naples. Les chemins de 2 amies se croisent et se décroisent.

20 ans d'histoire d'une ville fascinante, Naples, construite autour des deux héroïnes.

ELENA FERRANTE laisse planer le mystère sur sa véritable identité et cultive l'anonymat depuis 25 ans.

Kent HARUF - *Nos âmes la nuit*

Addie et Louis sont deux septuagénaires, habitant l'un près de l'autre.

Addie propose à Louis de passer les nuits chez elle, pour parler, se tenir compagnie. Ainsi commence une belle histoire d'amour, lente et paisible. Ce roman est une célébration de la joie, la tendresse, la liberté et aussi de l'âge. Bouleversant.

Caroline SERS - *Maman est en haut*

Cerise a un motif d'exaspération, sa mère, Marie, une femme intransigeante. Mais Marie va ouvrir son cœur et Cerise va traverser des turbulences pour la comprendre. Comédie touchante



Daniel PENNAC - *Le cas Malaussène / Ils m'ont menti*

Tous les personnages de ses précédents romans sont adultes et vivent dans un monde explosif où ça mitraille à tout va. Tout le monde ment à tout le monde (policier).

Laurent GOUNELLE - *Et tu trouveras le trésor qui dort en toi*

Alice, athée convaincue, décide d'aider son ami prêtre à reconquérir fidèles. Elle va voir ce qu'en disent les autres religions. Gounelle conduit le lecteur vers la réflexion sur la place que chacun se donne dans la vie, entre celui que l'on pense être et celui que l'on est vraiment.

Horaires d'ouverture

Mardi de 14h à 16h

Mercredi de 10h30 à 12h00

Jendredi de 19h30 à 20h30

Samedi de 15h à 17h

36 rue Principale
67120 ERGERSHEIM
bibliothequeergersheim@orange.fr
bibliothequeergersheim.biblix.fr

Grégoire DELACOURT - *Danser au bord de l'abîme*

Que risque-t-on quand on risque tout ? Emma, 40 ans, heureuse, croise le regard d'un homme dans une brasserie. Aussitôt, elle sait. Elle quitte tout juste pour une promesse.

Jim FERGUS - *Mille femmes blanches*

En 1874 Grant propose au chef indien de troquer 1000 femmes blanches contre chevaux et bisons. Quelques femmes volontaires, mais la plupart viennent des prisons et des asiles. May Dodd apprend sa vie de squaw et assiste à l'agonie de son peuple d'adoption.

ROMAN SPLENDIDE ET ENGAGE

Jim FERGUS - *La vengeance des mères*

Suite de 1000 femmes blanches. Deux sœurs blanches, rescapées du massacre de leur tribu, rejoignent Sitting Bull, et vont prendre le parti des indiens.

CHANT D'AMOUR à la culture indienne

Ira LEVIN - *Le fils de Rosemary*

Rosemary's baby a fait frissonner le monde entier, surtout avec son adaptation cinématographique de Roman Polanski. Dans cette suite, l'héroïne se réveille d'un long coma et retrouve son fils adulte. Celui-ci fait figure de prophète. New York va devenir le théâtre d'un combat entre le bien et le mal. Conte en forme d'avertissement pour un XXIème siècle plein d'incertitudes.

**Bonne lecture à tous,
L'équipe des bénévoles.**

ECHOS DU 3ÈME AGE

ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous invitons cordialement à notre Assemblée Générale qui aura lieu **le mercredi 15 mars 2017 à 11h00 à la salle polyvalente d'Ergersheim.**

Ordre du jour :

- Bienvenue et ouverture de l'AG,
- Approbation du procès-verbal de l'AG 2016,
- Bilan des activités de l'année 2016,
- Rapport financier 2016 et décharge au Trésorier,
- Désignation des réviseurs aux comptes,
- Divers,
- Mot de M. le Maire.

Après la partie statutaire, un repas sera servi, moyennant une participation de 20€ pour les membres et 27€ pour les personnes non membres.

Au menu : Apéritif / Pot au feu / Savarin / Boisson et café

Pour une bonne organisation, veuillez vous inscrire, avant le 3 mars, auprès de Christiane LORENTZ au 03.88.38.66.44.

Nous comptons vivement sur votre présence et ne manquez pas d'y inviter vos amis et connaissances. Dans l'attente de vous retrouver, le comité vous remercie d'avance de votre présence.

REPAS FETE DES MERES ET PERES

Petit changement de date, rectification sur votre calendrier, le repas aura lieu

le mercredi 31 mai 2017

et non le 7 juin 2017.

ANNIVERSAIRE

MARS

Mme Madeleine MASSON, née le 10.03.1936
 Mme Henriette MAEDER, née le 12.03.1933
 M. Claude ZWICK, né le 19.03.1945
 Mme Joséphine KUHN, née le 21.03.1927
 M. Joseph SCHALL, né le 26.03.1933
 Mme Marie Thérèse DIETRICH, née le 28.03.1933

AVRIL

Mme Amélie KUNTZ, née le 15.04.1942
 Mme Marie Louise BOEHLER, née le 22.04.1932
 M. Sully LESCOT, né le 26.04.1947

Joyeux Anniversaire à nos membres !



CLUB D'ECHECS DE LA BRUCHE

Ergersheim – Molsheim
15, rue des Etangs - 67120 DORLISHEIM

Label Club Formateur 2009 – 2017 | Décerné par la Fédération Française des Echecs

RESULTATS

PAR ÉQUIPES

Le 20^{ème} OPEN se déroulera malheureusement sur 2 journées, la salle polyvalente n'étant pas libre. Nous avons obtenu une location de salles à l'Hôtel de la Monnaie de Molsheim pour le 8 et 9 avril.

En coupe d'alsace, notre équipe n'a pas pu rééditer l'exploit du 1er tour. Les autres résultats par équipes sont conformes aux attentes. Trois jeunes se sont qualifiés pour les Championnats de France à Belfort, ECK Suzanne étant Championne d'Alsace.

Coupe d'Alsace

Bruche - Huningue 0 - 3

Nationale IV

CEIG II - Bruche I 5 - 2

Départementale 2

Bruche II - Saverne II 2 - 3

Nationale III jeunes

Sélestat - Bruche 1 - 6

Challenge du Conseil Général

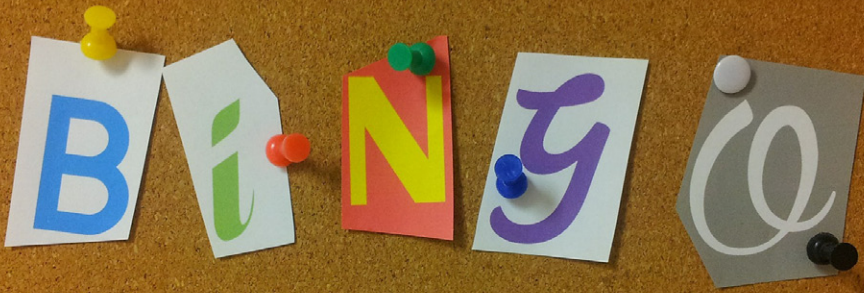
Bruche 2 - Fci Hoenhein 2 - 2

Critérium

Wissembourg - Bruche 3 1 - 3

EN INDIVIDUEL : CHAMPIONNAT D'ALSACE

Minime	5.	Fischer Arnaud	Q.
Benjamine	1.	ECK Suzanne	Q.
Pupilles	8.	Eck Bernard	jr
	13.	Lugnier Edgard	
	3.	Garré Erin	Q.



LOTO DU PRINTEMPS



Samedi 11 mars

Ouverture de la salle à 18H15
Début du jeu à 20H

A GAGNER :

- 1 bon d'achat de 400€
- 1 bon d'achat de 150€
- 1 télévision écran plat
- 1 Senseo
- 1 console de jeu
- 1 GPS
- 1 VTT
- Paniers garnis
- 1 tablette tactile
- Plus de 1000 euros en bons d'achats

Organisé par
SC Ergersheim 1932



**Salle des fêtes
d'Ergersheim**

Réservations auprès de Christophe
au 06 84 81 60 66

Tarifs : 3.50€ le carton ; 18€ les 6 cartons

Petite restauration sur place

CARNAVAL BRICOLO MALINS

samedi 4 mars

ouvert à tous les enfants,
rendez-vous
place de la mairie à 14 h
défilé dans les rues,
suivi d'un goûter
à la salle polyvalente

*(la MJC offre les boissons,
merci aux parents d'offrir
les gâteaux aux enfants)*

PROCHAINES SEANCES

Samedi 1er avril
confection d'une décoration de
fenêtre (cerf volant en bois)

Samedi 13 mai
confection du cadeau
fête des mères

Samedi 10 juin
séance de fin d'année

*à bientôt
l'équipe d'animateurs*



L'ASSOCIATION CULTURELLE SPORTIVE ET SOCIALE ERGERSHEIM

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

le lundi 13 mars 2017 à 19h30
à la salle MJC (derrière la mairie)

L'Association Culturelle vous invite à assister à son assemblée générale. L'ACSSE est composée des associations suivantes : la Chorale Ste Cécile, l'Amicale des Sapeurs Pompiers, le Foyer Club des Jeunes (Tennis de Table), la MJC, le Club d'Echecs, le SCE 1932. Ensemble elles organisent au courant de l'année : la marche populaire, la marche gourmande, le 13 juillet, etc...

N'hésitez pas à venir rencontrer les présidents des différentes associations.

L'assemblée générale est ouverte à tous, vous êtes les bienvenus !

*La présidente
Monique METTÉ*



*L'Association Culturelle
Sportive et Sociale Ergersheim*

ERGERSHEIM

Bas-Rhin - France



11ème
MARCHE POPULAIRE
INTERNATIONALE



**Dimanche
23 AVRIL 2017**

Parcours : adapté & 10km

Membre de la FFSP n° F 1119
Visa FFSP n° 2017 - 67 - 275 - 4 - F
internet : <http://www.ffsp.fr>
E-mail : contact@ffsp.fr



Partenaires de la FFSP

Agrément ministériel national
du 20 juin 2006

Reconnue de mission d'utilité publique par
arrêté N°012156 du 2 août 2001

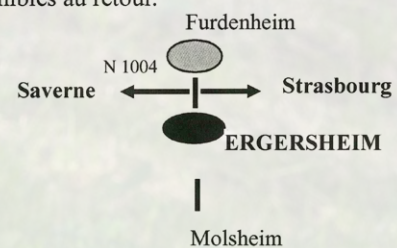
Ne pas jeter sur la voie publique

Imprimé par nos soins

Plus d'information page ci-contre →

INFORMATIONS AUX MARCHEURS

- Départ et arrivée :** salle polyvalente - rue Principale (à côté du canal)
67120 ERGERSHEIM France Bas-Rhin
- Horaires :** Départ de 8h00 à 14h00
Arrivée limitée à 17 heures
- Parcours :** 10km sans difficultés particulières et parcours adapté
Ouvert à tous ; les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés.
- Licence de participation :** La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une **cotisation de participation sans souvenir de 2,00€**. Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.
- Préinscriptions :** **Avant le vendredi 21 avril 2017**
- Inscriptions :** THOUAULT Emile
14 rue de la Hohwart
67100 STRASBOURG
Téléphone: 03.88.39.32.98 - 06.06.74.19.49
E-MAIL : emile.thouault@dartybox.com
- Récompenses :** aux groupes de plus de 25 participants
à la Dame et au Monsieur les plus âgés
- Assurance :** La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de GROUPAMA.
L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.
- Ravitaillement :** Boissons et petites collations gratuites au premier point de contrôle
Possibilité de restauration à l'arrivée.
- Avis importants :** Interdiction absolue de fumer et allumer du feu sur le parcours.
Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.
- Secourisme :** **Premiers secours :** Assuré par l'Association Culturelle (ACSSE)
Urgences : International : 112



*La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques
sauf en cas d'arrêté préfectoral ou municipal*

INFORMATIONEN AN DIE WANDERER

- Start und Ziel :** salle polyvalente - rue Principale
67120 ERGERSHEIM France Bas-Rhin
- Startzeit :** von 8h00 bis 14h00 für die Wanderstrecke.
Zielschluss 17h00.
- Wanderstrecke :** 10Km und angepasste Strecke ohne besondere Schwierigkeit.
Geeignet für alle; die Kinder unter 10 Jahre müssen begleitet sein.
- Startgebühr :** Nur IVV Abzeichen **2,00 €**
- Voranmeldung :** Vor dem freitag **21 avril 2017**
- Anmeldung :** THOUAULT Emile
14 rue de la Hohwart
67100 STRASBOURG
Telefon : 03.88.39.32.98 – 06.06.74.19.49
E-MAIL : emile.thouault@dartybox.com
- Gruppenpreise :** Vorangemeldeten Gruppen über 25 Teilnehmer und für die ältesten Teilnehmer
- Haftpflicht :** Die FFSP ist in zivilrechtlicher Haftung durch Groupama versichert.
Die Teilnahme an der Veranstaltung ist Erklärung guter Gesundheit wert
- Verpflegung :** Jeder Teilnehmer mit Startkarte erhält kostenlos Getränke und einen
kleinen Imbiss an der ersten Kontrollstelle.
Speisegelegenheit bei der Ankunft.
- Empfehlungen :** Rauchen und Feuer zünden auf der Strecke ist verboten.
Hunde müssen an der Leine gehalten werden.
- Sanitätsdienst :** Erste Hilfesichert.
- Notruf :** International 112.



Nouveauté



PENSION

- Pension, débouillage, thalasso

ÉLEVAGE

- Commerce et valorisation



ÉCOLE D'ÉQUITATION

- Cours à poney et à cheval
- Promenade
- Compétition

Tous âges et tous niveaux

Dans un cadre de 12 hectares



ERGERSHEIM - 06 19 98 35 78 - poneyclubdelableiche@orange.fr



116 rue Principale
67120 ERGERSHEIM

Horaires d'ouverture

Vendredi Saint : Fermé
Samedi Saint : 6h00 - 12h30
Dimanche Pâques : 7h00 à 12h00
Lundi de Pâques : 7h00 à 12h00

La Mini-Bruche Ergersheim

**Vous remercier de la confiance
que vous lui accordez,
et vous propose pour Pâques.....**

---- Les traditionnels ----

*Pain aux noix fourré, pain surprise,
biscuit ou nid de Pâques,
mousse trois chocolats, Forêt Noire,
tarte aux fruits, tarte aux fraises*

Vacherin glacé « spécialité maison », vous trouverez également dans
notre vitrine toute une gamme de fantaisies glacées.

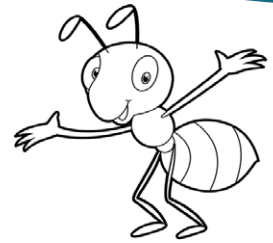
Nous sommes heureux de vous faire découvrir nos créations alliant
savoir-faire et tradition, toutes réalisées artisanalement.

**Rendez-vous dans notre magasin
pour découvrir notre dépliant
de Pâques 2017 avec toutes nos nouveautés.**



Bientôt le Printemps !

**Des projets immobiliers en tête
Envi de changement et de déménager**



**Alors Vendez, Achetez autrement en toute confiance
Avec votre agent de proximité La Fourmi Immo**

Denis TOURNEMAINE

07 71 72 38 30

denis.tournemaine@lafourmi-immo.com

**Et pour Pâques, avec
La Fourmi Immo,
amusez-vous seul ou en
famille à retrouver
les 7 erreurs.**



L'association Little Trees propose des ateliers et du soutien scolaire bienveillants (en français et en mathématiques jusqu'au niveau CM2) en utilisant comme support la pédagogie de Maria Montessori dans un milieu totalement bilingue anglais et français. Ils sont destinés aux enfants âgés de 3 à 9 ans et ont lieu dans une habitation où 60 m² sont aménagés en plusieurs domaines. Les enfants y évoluent à travers des activités de vie pratique (verser, cadres d'habillage,...), de vie sensorielle, de mathématiques de manière très concrète, de français, de botanique et de zoologie. A cela s'ajoute un espace extérieur fermé afin que les enfants puissent s'y rendre à loisir.

Renseignements sur notre site internet : <http://little-trees-montessori.com> et inscription au 06 88 99 83 92

Prix de 10 à 15 euros / heure le mercredi après-midi, samedi matin, vacances scolaires
et sur demande pour le soutien scolaire

CABINET PARAMÉDICAL

Un cabinet paramédical ouvre ses portes au Domaine de la Pommeraie courant 2017.
Une orthophoniste en place, deux espaces sont ouverts à la location.

Professionnels dans le domaine médical ou paramédical,
si vous souhaitez vous installer, n'hésitez pas à prendre contact.

06 77 11 46 75



BRUNO SIEBERT
•VOLAILLES•

Toute l'équipe des Volailles Bruno SIEBERT vous souhaite de joyeuses fêtes de Pâques et vous invite à venir découvrir ses spécialités farcies autour du lapin ainsi que ses produits pour les beaux jours :

- Paupiette et rôti de lapin farcis
- Brochettes montées main
- Volailles épicées et marinées
- Merguez, Chipolatas,
- Et bien d'autres ...



Bruno SIEBERT S.A. - 1, rue Erlen - F 67120 Ergersheim

Tel : +33 (0)3 88 47 94 64 - Fax : +33 (0)3 88 38 62 56 - Email : contact@volailles-siebert.com

DEVENEZ CHEF D'ENTREPRISE

Réunions d'information collectives

Réunions généralistes

Animées par la CMA et la CCI
de 14h à 15h30

Jeudi 5 Janvier

Jeudi 2 Février

Jeudi 2 Mars

Jeudi 4 Mai

Jeudi 8 Juin

Jeudi 14 Septembre

Jeudi 12 Octobre

Jeudi 9 Novembre

Jeudi 7 Décembre



Réunions sur la micro-entreprise

Animées par Tremplin Entreprise
de 14h à 16h30

Jeudi 26 Janvier

Jeudi 31 Août

Jeudi 23 Février

Jeudi 28 Septembre

Jeudi 23 Mars

Jeudi 26 Octobre

Jeudi 27 Avril

Jeudi 30 Novembre

Jeudi 18 Mai

Jeudi 28 Décembre

Salon de la Création

Vendredi 23 Juin 2017

Avec la présence des partenaires de la création
du Pays Bruche Mossig Piémont

Tremplin Entreprise
1 rue Gambrinus - Parc de la Brasserie - MUTZIG

Inscription et renseignements :
03.88.97.25.40
guillaume.haemmerlin@tremplin-entreprises.fr

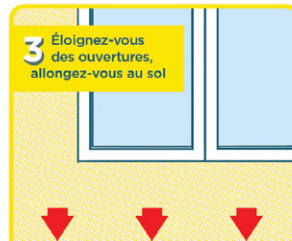
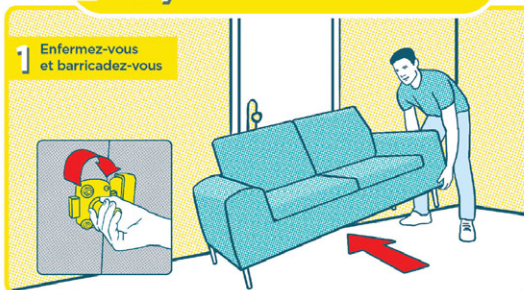
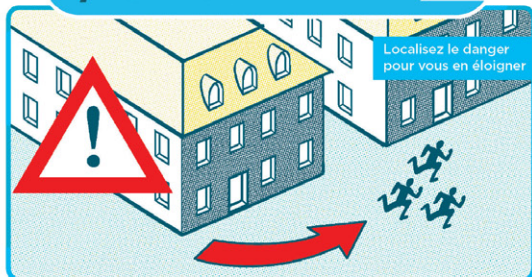
RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

1/ S'ÉCHAPPER

si c'est impossible

2/ SE CACHER



3/ ALERTER

ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE



VIGILANCE

- Témoin d'une situation ou d'un **comportement suspect**, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
 - Quand vous entrez dans un lieu, repérez les **sorties de secours**
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'**informations non vérifiées** sur Internet et les réseaux sociaux
 - Sur les réseaux sociaux, **suivez les comptes @Place_Beauvau et @gouvernementfr**



Madame, Monsieur,

Pendant de nombreuses années nous avons toléré que des anciens bacs soit réutilisés pour la collecte des papiers/cartons. Cependant, nous avons dû faire face à de nombreux problèmes en raison de cette dérogation et ce système touche aujourd'hui à sa fin. Les anciens bacs sont souvent trop abîmés, non identifiables et ne peuvent plus être collectés. Trop souvent des bacs d'ordures ménagères sont présentés et vidés lors de cette collecte, ce qui pénalise fortement le flux trié.

Désormais, les papiers/cartons devront être présentés à la collecte uniquement dans un bac bleu.

Un autocollant, présenté ci-dessous, sera ainsi apposé à l'avenir sur les bacs non conformes des usagers lors de la collecte sélective, pour les informer de ce changement.

Nous vous remercions par avance pour les renseignements apportés aux usagers.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Bien cordialement,

Il a toujours été prévu que les papiers/cartons soient présentés à la collecte dans des bacs bleus. Pendant de nombreuses années, nous avons toléré que des anciens bacs à ordures ménagères soient réutilisés pour la collecte des papiers/cartons. Cependant, nous avons dû faire face à de nombreux problèmes en raison de cette dérogation et ce système touche aujourd'hui à sa fin. Les anciens bacs sont souvent trop abîmés, non identifiables et ne peuvent plus être collectés.

Trop souvent des bacs contenant des ordures ménagères sont présentés et vidés lors de la collecte sélective ce qui pénalise fortement le flux trié. Désormais, les papiers/cartons devront être présentés à la collecte uniquement dans un bac bleu.

Nous vous remercions pour votre coopération.



UNE QUESTION,
UNE INFORMATION ?
CONTACTEZ LE SELECT'OM.

☎ 03 88 47 92 20
✉ accueil@select-om.com



Select'Om

52 route Industrielle de la Hardt
67120 Molsheim
Tél : 03.88.47.92.20
Fax : 03.88.47.92.29



**En 2017, la Marine Nationale offre plus de 3500 emplois dans 50 métiers différents
à des jeunes hommes et femmes âgé(e)s de 16 à moins de 29 ans,
de niveau scolaire troisième à BAC+5**

Rejoindre la marine nationale c'est :

Servir à bord des bâtiments de surface, des sous-marins ou des aéronefs qui constituent l'outil maritime de la défense militaire de notre pays. Cela peut conduire également à servir, à terre, dans l'environnement de ces unités.

Apprendre la rigueur dans son travail et la maîtrise de soi.

Apprendre à assumer des responsabilités importantes. Développer le sens des relations humaines, apprendre à vivre en communauté et travailler en équipe.

S'inscrire dans une corporation qui valorise la cohésion et la solidarité.

Faire le choix de vivre simultanément une expérience d'une richesse humaine et professionnelle d'une rare qualité : une aventure hors du commun.

Acquérir une solide formation et bénéficier d'un statut avantageux, découvrir la diversité du monde et de ceux qui l'habitent.

La sélection des candidat(e)s se fait sur dossier et tient essentiellement compte de leurs goûts, de leurs aptitudes, de leur cursus scolaire et de leurs motivations.

Que vous souhaitiez exercer dans des domaines tels que ceux de la mécanique, de l'électrotechnique, de l'électronique, de l'informatique, de l'administration, de la santé, de l'hôtellerie restauration ou de l'aéronautique navale... vous recevrez une formation adaptée qui vous permettra de vous épanouir au sein d'une unité embarquée ou à terre.

Pour tout renseignement complémentaire, adressez-vous au CIRFA :

Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées

Bureau Marine

1, rue de Saales – BP 11051

67071 Strasbourg CEDEX

Tél : 03.90.23.26.70

M@il : cirfa.strasbourg@marine.defense.gouv.fr

Site internet : <http://www.etre marin.fr>

LUTTE CONTRE DES CAMBRIOLAGES, LES CONSEILS DE LA GENDARMERIE

Ces quelques conseils permettront au mieux d'éviter les cambriolages, à défaut d'en interpellier les auteurs plus facilement.

1 - LES CONSEILS DE PRÉVENTION EN CAS D'ABSENCE DE VOTRE DOMICILE

- informez vos voisins de votre absence et confiez leur une clé le cas échéant,
- ne laissez pas de message sur votre répondeur indiquant votre absence,
- installez un panneau sur votre portail «maison équipée d'une alarme»,
- ne laissez pas de clé cachée dans le jardin,
- allumez automatiquement une lampe à l'aide d'un minuteur,
- faites relever votre courrier,
- vérifiez vos systèmes de fermetures (volets, fenêtres, verrous, serrures etc.),
- fermez à clé votre portail et votre garage,
- protégez vos fenêtres de barreaux, grilles, volets,
- ne conservez pas d'importantes sommes d'argent au domicile,
- si vous avez des objets de valeur, photographiez les et mettez les dans un endroit sûr (attention, la pile de linge est la cachette la plus connue),
- un système d'alarme, même s'il est parfois onéreux, est un gage d'efficacité contre les cambrioleurs.

Les opérations «tranquillité vacances» ont été étendues sur l'année toute entière. Signalez votre départ à la brigade la plus proche, des patrouilles passeront plus souvent à proximité de votre domicile pendant votre absence.

2 - LA CONDUITE À TENIR LORSQUE L'ON A ÉTÉ VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE

- ne touchez à rien, ne modifiez pas l'état des lieux (la police technique et scientifique de proximité ne sera efficace que si la scène n'a pas été polluée),
- alertez immédiatement la gendarmerie en composant le 17 surtout si vous venez de mettre en fuite les auteurs (une patrouille de gendarmerie est peut-être dans la commune).

3 - LES RÉFLEXES

En cas de comportement suspect d'un ou plusieurs individus (repérage, franchissement de l'enceinte d'une propriété etc.), communiquez immédiatement aux gendarmes en composant le 17 :

- le nombre et le signalement des auteurs (taille, vêtements, signes particuliers, tatouages, lunettes, accents etc.),
- le type de véhicule utilisé (marque, couleur, autocollant etc.),
- les propos tenus,
- la direction de fuite

Tous ces conseils, inspirés du bon sens, ont démontré leur efficacité. Une application par le plus grand nombre permettra de faire échec aux cambrioleurs.

Vous trouverez sur ce lien de multiples conseils émanant de référents sûreté, que vous soyez un particulier ou un commerçant, afin de prévenir au mieux les cambriolages : <http://www.referentsurete.com>

Les entreprises et collectivités qui souhaiteraient une étude approfondie gratuite des risques liés à cette problématique sont invitées à prendre contact avec la brigade de gendarmerie de MOLSHEIM qui les mettra en relation avec un tel spécialiste (en mesure de se déplacer) au 03 88 04 81 10.

EGLISE CATHOLIQUE DIOCÈSE DE STRASBOURG

Communauté de Paroisses - Bruche Collines et Coteaux - Ste Edith STEIN



Paroisses :

Saints Côme et Damien d'ERNOLSHEIM sur BRUCHE
Saint Léger de KOLBSHEIM, Saint Jacques le Majeur d'OSTHOFFEN
Saint Materne d'AVOLSHEIM, Saint Maurice de SOULTZ les BAINS
Saint Etienne de WOLXHEIM, [Saint Nicolas d'ERGERSHEIM](#)



Curé : Père Michel STEINMETZ
03 88 96 00 69 - compar.edithstein@yahoo.fr

Mercredi, 1er Mars 2017

Mercredi des cendres - Jour de jeûne et d'abstinence

ERNOLSHEIM	12h00	Office stational du milieu du jour
AVOLSHEIM	17h00	Messe pour les enfants
ERGERSHEIM	20h00	Messe inter-paroissiale d'entrée en Carême et imposition des Cendres

Samedi, 4 Mars 2017

ERGERSHEIM	09h30	Chapelet et confessions
	10h00	Messe

Samedi, 4 Mars 2017

Veille du 1er du Temps du Carême (A)

ERNOLSHEIM	18h30	Messe
------------	-------	-------

Dimanche, 5 Mars 2017

1er du Temps du Carême (A)

KOLBSHEIM	08h45	Messe
WOLXHEIM	10h00	Messe stationale de Carême
SOULTZ les BAINS	10h00	Messe
WOLXHEIM	19h00	Chapelet

Samedi, 11 Mars 2017

Veille du 2e du Temps du Carême (A)

ERNOLSHEIM	18h30	Messe
------------	-------	-------

Dimanche, 12 Mars 2017

2e du Temps du Carême (A)

OSTHOFFEN	10h00	Messe stationale de Carême
ERGERSHEIM	10h00	Messe Lecteur : EBENER Nathalie
AVOLSHEIM	10h00	Messe
WOLXHEIM	19h00	Chemin de Croix

Samedi, 18 Mars 2017

ERGERSHEIM	17h30	Rencontre des Confirmants et des jeunes de la profession de Foi
------------	-------	---

Samedi, 18 Mars 2017

Veille du 3e du Temps du Carême (A)

ERNOLSHEIM	18h30	Messe
------------	-------	-------

Dimanche, 19 Mars 2017

3e du Temps du Carême (A)

KOLBSHEIM	08h45	Messe
WOLXHEIM	10h00	Messe
SOULTZ les BAINS	10h00	Messe stationale de Carême

WOLXHEIM	19h00	Chapelet
Lundi, 20 Mars 2017		Fête de St Joseph
ALTBRONN	10h00	Messe solennelle
Samedi, 25 Mars 2017		Fête de l'Annonciation
ALTBRONN	10h00	Messe solennelle
Samedi, 25 Mars 2017		Veille du 4e du Temps du Carême (A)
ERNOLSHEIM	18h30	Messe
Dimanche, 26 Mars 2017		4e du Temps du Carême (A)
OSTHOFFEN	10h00	Messe
ERGERSHEIM	10h00	Messe pour la défunte DECKERT Marie Reine Lecteur : KARCHER Materne
AVOLSHEIM	10h00	Messe stationale de Carême
WOLXHEIM	19h00	Chemin de Croix
Lundi, 27 Mars 2017		Adoration Perpétuelle
SOULTZ les BAINS	10h00 à 18h00 10h00 Messe – 18h00 Salut	Journée d'Adoration Perpétuelle du Saint Sacrement
Samedi, 1er Avril 2017		
ERGERSHEIM	09h30 10h00	Chapelet et confessions Messe
Samedi, 1 Avril 2017		Veille du 5e du Temps du Carême (A)
ERNOLSHEIM	18h30	Messe
Dimanche, 2 Avril 2017		5e du Temps du Carême (A)
KOLBSHEIM	08h45	Messe
WOLXHEIM	10h00	Messe stationale de Carême
SOULTZ les BAINS	10h00	Messe
WOLXHEIM	19h00	Chapelet
Mercredi, 5 Avril 2017		Célébration pénitentielle
AVOLSHEIM	20h00	<i>Journée de recollection à la Maison St Léon à Wolxheim Canal après la classe et jusqu'à 17h00 pour les enfants qui se préparent à la 1ère Communion.</i>
Vendredi, 7 Avril 2017		1er vendredi du mois
OSTHOFFEN	08h00 à 18h00 18h00	Journée d'Adoration du Saint Sacrement Messe

Bulletin paroissial

Samedi, 8 Avril 2017

Veille des Rameaux

ERNOLSHEIM	18h00	Bénédictioin des Rameaux et Messe
------------	-------	-----------------------------------

Dimanche, 9 Avril 2017

Les Rameaux

DOMPETER	09h30	Bénédictioin des Rameaux et procession vers l'église d'AVOLSHEIM pour la Grand'messe. En présence des enfants de la 1iere Communion et des jeunes de la Profession de Foi et Confirmands
----------	-------	--

ERGERSHEIM	10h00	Bénédictioin des Rameaux et Messe Lecteurs : EBENER Nathalie, EBENER Luc, KARCHER Materne
------------	-------	--

OSTHOFFEN	10h00	Bénédictioin des Rameaux et Messe
-----------	-------	-----------------------------------

WOLXHEIM	19h00	Chemin de Croix et vénération des Reliques
----------	-------	--

Jeudi, 13 Avril 2017

Cène du Seigneur

AVOLSHEIM	20h00	Messe de la Cène et lavement des pieds Prière au reposoir jusqu'à 22 h00
-----------	-------	---

Vendredi, 14 Avril 2017

Office des Ténèbres et confessions

DOMPETER	09h30	
----------	-------	--

Vendredi, 14 Avril 2017

Célébration de la Passion et de la Mort du Seigneur

ERGERSHEIM	15h00	Célébration Lecteurs : EBENER Nathalie, EBENER Luc, KARCHER Materne
------------	-------	--

OSTHOFFEN	15h00	Célébration
-----------	-------	-------------

ERNOLSHEIM	15h00	Célébration
------------	-------	-------------

WOLXHEIM	15h00	Célébration
----------	-------	-------------

SOULTZ les BAINS	15h00	Célébration
------------------	-------	-------------

Vendredi, 14 Avril 2017

Chemin de Croix (à l'extérieur)

ALTBRONN	19h00	Suivi d'une prière silencieuse au sanctuaire et possibilité de confessions jusqu'à 22h00
----------	-------	--

Samedi, 15 Avril 2017

Office des Ténèbres

DOMPETER	09h30	
----------	-------	--

Samedi, 15 Avril 2017

VIGILE PASCALE et Messe de la Résurrection

ERNOLSHEIM	21h00	Vigile Pascale et baptêmes <i>Cet office sera suivi d'un verre de l'amitié à la salle Socioculturelle d'Ernolsheim</i>
------------	-------	---

Dimanche, 16 Avril 2017

Saint Jour de Pâques

KOLBSHEIM	08h45	Messe solennelle
-----------	-------	------------------

ERGERSHEIM	10h00	Messe solennelle Lecteur : EBENER Luc
------------	-------	--

OSTHOFFEN	10h00	Messe solennelle
-----------	-------	------------------

AVOLSHEIM	10h00	Messe solennelle
-----------	-------	------------------

WOLXHEIM	10h00	Messe solennelle
----------	-------	------------------

SOULTZ les BAINS	10h00	Messe solennelle
ERNOLSHEIM	17h00	Vêpres solennelles baptismales et Salut du St Sacrement

Lundi, 17 Avril 2017		Lundi de Pâques
ERNOLSHEIM	10h00	Messe solennelle

Samedi, 22 Avril 2017		Veille du 2e du Temps de Pâques
ERGERSHEIM	18h30	Messe Profession de Foi

Dimanche, 23 Avril 2017		2e du Temps de Pâques
KOLBSHEIM	08h45	Messe
WOLXHEIM	10h00	Messe
SOULTZ les BAINS	10h00	Messe

Samedi, 29 Avril 2017		Veille du 3e du Temps de Pâques
ERNOLSHEIM	18h30	Messe

Dimanche, 30 Avril 2017		Veille du 3e du Temps de Pâques
OSTHOFFEN	10h00	Messe et premières Communions
ERGERSHEIM	10h00	Messe pour les défunts SCHIR Antoine et familles SCHIR-JACOB Lecteur : EBENER Nathalie
AVOLSHEIM	10h00	Messe

Lundi, 1er Mai 2017		Fête de St Joseph travailleur
ALTBRONN	10h00	Messe et Ouverture du mois de Marie

Samedi, 6 Mai 2017		
ALTBRONN	09h30	Chapelet et confessions
	10h00	Messe en l'honneur de la Vierge Marie

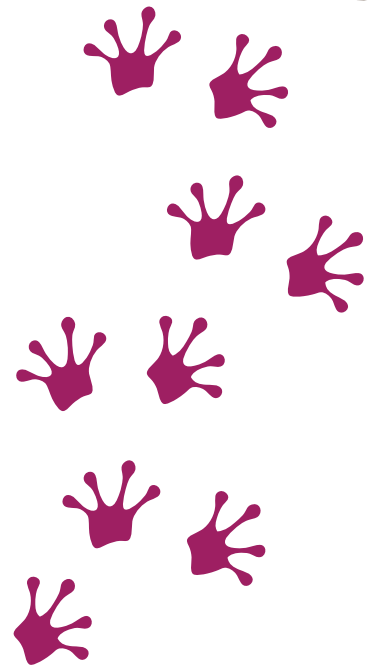
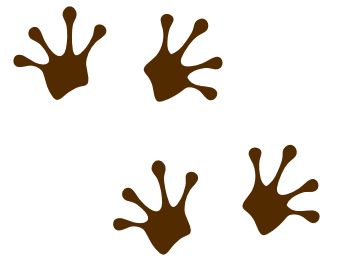
Samedi, 6 Mai 2017		Veille du 4e du Temps de Pâques
ERNOLSHEIM	18h30	Messe

Dimanche, 7 Mai 2017		4e du Temps de Pâques
KOLBSHEIM	08h45	Messe
WOLXHEIM	10h00	Messe
SOULTZ les BAINS	10h00	Messe et premières Communions
ALTBRONN	17h00	Chapelet
	18h00	Messe

INFOS ...INFOS...INFOS

Pour tout complément d'information ou précision merci de prendre en compte les informations de la feuille d'informations paroissiales en cours.

Et directement par internet, chaque semaine : <http://steedithstein.blogspot.fr/>



Journal réalisé par :



FLORIANE BIMBOES
INfLOGRAPHISTE
FREELANCE

- LOGO ▪ FLYER ▪ DEPLIANT ▪
- AFFICHE ▪ CATALOGUE ▪
- CARTE DE VISITE ▪



▪ contact@inflographe.fr ▪ 06 44 19 37 58 ▪ www.inflographe.fr ▪
▪ 33 rue Principale ▪ 67120 ERGERSHEIM ▪